

puissent financer de telles dépenses supplémentaires dans l'état actuel des choses. A moins que les pays producteurs de pétrole, arabes et autres, consentent à prendre des mesures compensatoires en faveur de ces pays, il est probable qu'ils connaîtront des reculs économiques importants et verront empirer l'état de leur dette. Cette situation nouvelle modifiera sans aucun doute l'attitude des pays en voie de développement à l'égard de la réforme monétaire. Elle relancera probablement la proposition avancée par certains d'entre eux voulant que la communauté internationale entreprenne une réforme tripartite de l'économie mondiale qui embrasserait trois domaines, à savoir le système monétaire international, les accords commerciaux et le transfert de ressources réelles aux pays en voie de développement. La session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, en avril, a clairement manifesté la détermination des pays en voie de développement d'établir un nouvel ordre économique grâce à des modifications fondamentales des rapports économiques et commerciaux entre pays riches et pays pauvres.

Perspectives de réforme

Faute de s'être entendu comme on le prévoyait sur un projet de réforme définitif en 1973, le Comité des Vingt a décidé, lors de sa réunion de septembre 1973, à Nairobi, de faire tout son possible pour définir un cadre de réforme avant le 31 juillet 1974. Reste maintenant à savoir si la nouvelle date limite fixée pour l'entente définitive sur la réforme est réaliste, étant donné la crise énergétique et les graves divergences d'opinion qui persistent entre les principaux négociateurs. Les problèmes examinés ci-dessus portent à croire que les raisons et les conditions d'une entente sur les principaux objectifs des travaux de réforme, qui datent de 18 mois, ont perdu quelque peu de leur signification. Le système monétaire est revenu à une stabilité relative grâce aux grands réalignements monétaires et à l'expérience des taux de change flottants. On a également compris que la réforme monétaire est impossible tant que la balance des paiements des États-Unis ne sera pas améliorée, et qu'elle sera alors moins urgente. En outre, les dissensions politiques entre pays occidentaux, exacerbées par la crise du Moyen-Orient et la réduction des approvisionnements de pétrole arabe, ont également accru la difficulté de négocier une nouvelle structure monétaire susceptible de limiter la souveraineté des négociateurs dans les circonstances actuelles.

Malgré les difficultés qui ont surgi sur tous les plans, un fait reste certain: le

monde a besoin d'un nouveau système monétaire. Même au prix de beaucoup de temps et de patience, les négociateurs devront finalement résoudre les problèmes de la réforme. La route qui y mène peut emprunter essentiellement deux voies. L'une est celle de l'approche globale, dans laquelle chaque élément est négocié en tant que partie d'un tout et dans laquelle les négociateurs retarderaient l'entente sur la réforme jusqu'à ce que l'ensemble soit acceptable pour chacun d'eux. Les États-Unis et la CEE ont jusqu'à récemment préconisé cette méthode. L'autre consiste à résoudre les problèmes un à un et conçoit la réforme comme un long processus à mettre en œuvre par étapes. C'est la formule qu'a proposée le ministre des Finances du Canada à l'assemblée annuelle du FMI à Nairobi en septembre dernier, et de nouveau lors de la réunion du Comité des Vingt qui a eu lieu à Rome à la mi-janvier. Il est désormais manifeste que la crise énergétique n'a pas laissé d'autre choix aux négociateurs. En fait, on a convenu à Rome que les différents éléments de la réforme ne pourraient être mis en place que dans la mesure où la situation économique le permettrait. C'était là reconnaître que la structure du nouveau système monétaire pourrait dépendre des événements.

Au cours des prochains mois, on espère que la réforme monétaire sera axée principalement sur l'amélioration du mécanisme de consultation et de surveillance du FMI. Dans la conjoncture actuelle de grande incertitude internationale, il importera d'analyser de façon continue les problèmes qui se posent et de procéder à des consultations entre pays membres du FMI. Mises à part cette consultation et cette surveillance, les autres éléments de la réforme seront vraisemblablement considérés comme moins prioritaires qu'au cours des 18 derniers mois. Au moment où ce texte est rédigé, le Comité des Vingt doit se réunir pour la dernière fois les 12 et 13 juin. Il est désormais probable que les travaux de réforme se poursuivront au sein du conseil d'administration du FMI, les grandes questions à trancher étant renvoyées à un nouveau comité permanent de vingt gouverneurs du FMI qui succéderait au Comité des Vingt. Le comité permanent se réunira trois ou quatre fois l'an.

Même si l'entente sur la réforme monétaire ne s'est pas réalisée, il est indéniable que le Comité des Vingt a accompli beaucoup de progrès et a contribué au rétablissement d'une plus grande stabilité monétaire. Ce succès partiel peut être considéré comme un indice du caractère réaliste et prometteur de la conception de la réforme par étapes.